

Syndicat Mixte Pour le Développement des Coteaux Des Hautes-Pyrénées

Dossier reçu le 13/05/2019

Avis émis le 29/05/2019

Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY Tél.: 05 62 35 76 22 - Fax: 05 62 35 25 33 Email: spanc-coteaux@wanadoo.fr

> Mairie de LUC 65190 LUC

Tournay le 29/05/2019

Commune de :

LUC

Nom du demandeur :

Mme GUILENTO LUCIENNE

Numéro de dossier :

51285

Parcelle:

B188

Objet : Lettre d'avis sur le projet d'assainissement individuel

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mes services émettent un AVIS FAVORABLE à la demande de C.U. concernant le projet de Mme GUILENTO LUCIENNE sur la commune de SARROUILLES, sous réserve de :

l'implantation d'un filtre à sable vertical drainé conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement de la commune.

Les travaux d'élaboration du dispositif d'assainissement non collectif feront l'objet d'un contrôle par le service d'assainissement et devront être conformes au projet ci-joint, et au DTU 64.1 les prescriptions techniques applicables.

DDT65 - SUFL/ADS - TVA

05 JUIN 2019

ARRIVÉE

Bernard VERDIFK d'Assar C - 65190 TOURNAY Tel. 03 6253 76 22 Fax 05 62 35 76 23 ssement Non Collectif

e mail : spanc-coteaux@wanadoo.fr



Demande de renseignements sur la possibilité de desserte en eau potable

d'un projet Courier Arrivé In 65190 Commune: Partie à remplie par la commune N° De Dossier (C.U, P.C): 065 230 19 0 Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle Demandeur Nom: Prénom: Identification de la parcelle Caractéristique du projet Alimentation domestique 🖾 Nb de pièces : Lotissement Nb de lots: Alimentation agricole/commerciale/industrielle [] (Transmettre projet) DDT65 SUFL/ADS - TVA Partie remplie par le syndicat La parcelle ne peut pas être desservie La parcelle peut être desservie ARRIVÉE Sous réserve de(s) aménagement(s) suivant(s) : Au niveau du réseau Au niveau du branchement A Branchement particulier à la charge du C Extension du réseau ☐ Longueur ≤ 40 ml à la charge du syndicat. Réalisé dans demandeur (100m maximum) les 3 mois suivant l'acceptation du P.C . Branchement pour lotissement à la charge du Au-delà de 40 ml à la charge de la commune (accord préalable obligatoire) lotisseur Renforcement du réseau à la charge du syndicat, dans les trois mois après acceptation du P.C

Remarque(s):

Une canalisation d'eau est présente sur la parcelle

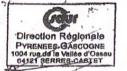
O oui

non

Le syndicat, Le 06/05/19



L'exploitant, Le G. Mai. 2019



| u un pr | olet Fransat Vitagle I | |
|--|--|--|
| Commune: LUC 65190 | 08 MAI 2019 | |
| Partie à remplie par la commune | The Country on the Country of the Co | |
| N° Dè Dossier (C.U, P.C): 065 230 19 0 Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle | 0004 | |
| Demandeur | | |
| Nom: Quiperb | | |
| Prénom: Augustina | ****************************** | |
| Adresse: 5 rue des Pyrenees 65190 Luc | | |
| Tél: 06 f2.13 39.04 | | |
| Identification de la parcelle | | |
| Lieu-dit: Lancho Hen Rup du Pec du michi | | |
| Section: Q N°: 188 | *************************************** | |
| Section: 8 N°: 188 (1654 m²) | ************************************** | |
| Caractéristique du projet | | |
| Alimentation domestique Nb de pièces: 4/5 | | |
| Lotissement Nb de lots: | | |
| Alimentation agricole/commerciale/industrielle (Transmettre projet) | | |



Demande de renseignements sur la possibilité de desserte en eau potable

d'un projet Courrier Airivé In 65190 Commune: Partie à remplie par la commune 065.230 190 N° De Dossier (C.U, P.C): Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle Demandeur Nom: Prénom: les Prancio 65190 Luc Tél: Identification de la parcelle Caractéristique du projet Alimentation domestique 🖾 Nb de pièces : Lotissement [Nb de lots: Alimentation agricole/commerciale/industrielle [] (Transmettre projet) DDT65 SUFLIADS - TVA Partie remplie par le syndicat La parcelle ne peut pas être desservie XLa parcelle peut être desservie ARRIVÉE Sous réserve de(s) aménagement(s) suivant(s) : Au niveau du réseau Au niveau du branchement Branchement particulier à la charge du A Extension du réseau ☐ Longueur ≤ 40 ml à la charge du syndicat. Réalisé dans demandeur (100m maximum) les 3 mois suivant l'acceptation du P.C Branchement pour lotissement à la charge du Au-delà de 40 ml à la charge de la commune (accord préalable obligatoire) lotisseur D Renforcement du réseau à la charge du syndicat, dans les trois mois après acceptation du P.C · Remarque(s): Une canalisation d'eau est présente sur la parcelle non Le syndicat, L'exploitant, Le 06/05/ Le 6 Mar. 2019 Direction Régionale PYRENEES GASCOGNE 1004 rue de la Vallée d'Ossa 64121 SERRES CASJET